

**ALLOCUTION DE MONSIEUR IDRISARNAOUD ALI,
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, À L'OCCASION
DE LA SÉANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE LA 1^{ère}
SESSION ORDINAIRE DE L'AN 2007**



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Mesdames et Messieurs,

L'Assemblée nationale est en session.

Je déclare par conséquent ouverte la 1^{ère} Session Ordinaire de l'année 2007 du Parlement.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les députés,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**



C'est la première fois que la 1^{ère} Session Ordinaire de l'Assemblée nationale s'ouvre le 1^{er} mars pour durer quatre mois, conformément à l'article 52 de la Constitution qui a été modifié récemment.

Comme nous le constatons chaque jour qui passe, nous apprivoisons progressivement les nouvelles dispositions du Règlement en les mettant

graduellement en œuvre pour une maîtrise de la procédure parlementaire et en vue d'une performance du travail législatif.

Comme vous l'avez pu remarquer, la démolition des anciens locaux du Parlement a commencé depuis quelques semaines et nous pensons qu'il sortira de ce site, des locaux qui offriront des conditions de travail adéquates et de confort nécessaire à l'accomplissement de notre mission.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

L'année 2007 restera à bien des égards, un année historique.

Il y a bientôt 30 ans, notre pays accédait à l'indépendance et à la souveraineté, au terme d'une lutte pacifique et patiente. Ce long combat pour la dignité et cette victoire acquise, nos aînés les ont voulu et y ont cru, car là où il y a la volonté, il y a toujours un chemin.

Dans l'histoire d'un pays, trente ans peuvent paraître une période relativement courte. En ce laps de temps très court, notre nation s'est érigée pour prendre en main sa destinée.

Cela n'a pas été facile, loin s'en faut.

Dans un pays nouvellement indépendant où tout avait un caractère prioritaire, il fallait du courage et de la persévérance pour atteindre ses objectifs.

Le chemin parcouru depuis, les obstacles franchis et les défis relevés, font que notre jeune nation appréhende aujourd'hui son avenir avec confiance et sérénité.

Nous devons fêter la commémoration de cet anniversaire comme il se doit, en préparant les festivités dans la joie et l'allégresse, fière de l'unicité de notre Nation.

**Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers collègues,**

Nous sommes à la veille d'une échéance cruciale, les élections législatives de l'année prochaine. Ces élections qui se tiendront à la fin de cette législature, ont pour objectif de renouveler les représentants du peuple pour un nouveau mandat de 5 ans. Les enjeux sont de taille, car elles auront valeur de test et comme vous le savez, les erreurs sont rarement pardonnées.

Pour ce faire, les Partis alliés doivent multiplier et tenir des réunions périodiques pour préparer le bilan de la législature qui se termine et élaborer des programmes politiques pour l'échéance prochaine.

Les parlementaires ne sauraient rester en marge de ces activités et doivent participer activement en réfléchissant et en faisant des propositions communes à la coalition présidentielle en vue de ces élections législatives.

Je profite d'ailleurs de cette occasion solennelle pour vous rappeler qu'il est de notre devoir de sensibiliser les djiboutiens à s'inscrire massivement sur les listes électorales ouvertes depuis octobre dernier.

Il faudra que les Partis de la majorité redoublent d'efforts et s'impliquent pleinement pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

A cet égard, l'Initiative Nationale pour le Développement Social du Président de la République constitue un domaine idéal dans lequel nous devons nous illustrer particulièrement.

En associant le Parlement à son initiative, le Président de la République nous a témoigné sa considération et son estime, parce qu'il sait que les représentants que nous sommes, avons été la courroie de transmission de ses volontés et de ses projets pour le peuple djiboutien. Nous avons toujours soutenu sans réserves tout ce qui contribue au bien-être de nos concitoyens.

L'Assemblée nationale a consacré à ce projet une séance spéciale de débats et d'analyses le mercredi 21 janvier dernier, à l'issue de laquelle une résolution de soutien a été adoptée à l'unanimité. L'heure est désormais à l'action, car nous serons jugés sur notre détermination à tenir nos engagements.

Ce vaste projet de société renferme des directives et fixe les objectifs vers lesquels nous devons tendre, entre autres, l'éradication de la pauvreté, la lutte contre le chômage et l'exclusion et enfin, le renforcement des services sociaux de base afin de mieux prendre en considération les besoins de notre population. Cette initiative est l'aboutissement des actions engagées par le Président de la République depuis son élection à la Magistrature suprême notamment pour le renforcement de l'état de droit en vue d'un développement plus harmonieux et respectueux de la dimension humaine et environnementale.

En notre qualité de représentants du peuple, nous devons nous mobiliser toutes et tous pour accomplir notre mission avec succès : se faire l'écho des attentes des djiboutiens auprès du Gouvernement, et l'interprète des volontés du Chef de l'Etat auprès de nos concitoyens où qu'ils se trouvent.

Ce n'est qu'à ce prix que nous réduirons la fracture sociale et que nous réussirons à instaurer des services sociaux et publics efficaces, accessibles à tous et n'ayant vocation à n'exclure personne.

Je vous remercie de votre attention.

